Coronavirus COVID-19

Liberté Égalité Fraternité

DE LA MAYENNE



Des questions sur la COVID 19/le déconfinement : 02 43 01 50 00 & pref-covid19@mayenne.gouv.fr

Subvention «Prévention Covid»

branche Risques professionnels l'assurance maladie annonce la création d'une subvention Covid-19 pour aider les entreprises de moins de 50 salariés à financer des équipements de protection au travail, contre le Covid-19, acquis depuis le 14 mars

Disponible depuis le 18 mai, la subvention « Prévention Covid » vise la réduction de l'exposition des salariés et travailleurs indépendants au Covid-19 avec la mise en place des mesures dites « barrières », de distanciation physique, d'hygiène nettoyage.

TPE/PME. travailleurs indépendants, bénéficiez d'une subvention pour vous protéger du Covid-19.





Plan Vélo

Le contexte du déconfinement implique une limitation urbains. dans les transports gouvernement, pour qui la transition écologique demeure une priorité, souhaite développer le vélo, mode de transport durable, pendant cette période, par des mesures concrètes : lancement du plan Vélo dès la fin avril:

• prise en charge par l'État, à hauteur de 50 euros HT, des réparations de vélo réalisées chez un des 3000 réparateurs référencés sur le site :

coupdepoucevelo.fr

- Mobilisation d'un fond de soutien aux collectivités locales pour la mise en place des pistes cyclables temporaires,
- Prise en charge par l'État jusqu'à 60 % des coûts d'installation de places de stationnement temporaire pour vélo.
- Financement de formations gratuites « coup de pouce remise en selle » pour apprendre à circuler en toute sécurité (1 à 2 h de cours).

très régulièrement



Étudiants

Aide complémentaire de 200 euros pour :

- les étudiants en formation initiale, ayant perdu un emploi ou stage gratifié,
- les étudiants ultramarins se trouvant en métropole.

etudiant.gouv.fr



Sites internet: www.gouvernement.fr/info-coronavirus

https://www.mayenne.gouv.fr/



Numéro national : 0 800 130 000





Tousser ou éternuer dans son coude



Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage

Utiliser des mouchoirs à usage unique





Saluer sans se serrer la main. éviter les embrassades

Porter un masque quand on est malade